

GESTION SOCIALE DES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES



LICENCIEMENTS ÉCONOMIQUES ET PLANS DE SAUVEGARDE DE L'EMPLOI (PSE)

Nos consultants, bénéficiant tous d'une expérience terrain confirmée, sont prêts à échanger sur vos problématiques, pour vous apporter une réponse parfaitement adaptée à vos attentes.

Plans de sauvegarde de l'emploi, licenciements économiques... Des événements heureusement rarissimes dans la vie des entreprises, mais toujours difficiles à gérer et humainement marquants pour les salariés, les organisations, les services RH et les dirigeants. Dans ces situations délicates, il est essentiel de faire preuve de pragmatisme et d'efficacité, afin de limiter le nombre de licenciements et faciliter les reclassements. En participant à cette formation, vous bénéficierez d'un tour d'horizon complet du contexte juridique entourant les procédures de licenciements économiques ou de plan social. Vous apprendrez à sécuriser vos pratiques RH, dans la stricte application du droit du travail, tout en confortant vos compétences dans le dialogue social, incontournable de ces situations.

PROGRAMME INDICATIF DE LA FORMATION INTRA

Le programme de cette formation est ajusté en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés et notamment les impacts de la loi Macron

LE LICENCIEMENT POUR MOTIF ÉCONOMIQUE

- › Reconnaissance du caractère économique du licenciement : quelles sont les causes admises ?
 - › Différentes conditions de validité du licenciement économique
- Application pratique : étude de la jurisprudence

SÉCURISER SES PRATIQUES : LES ÉLÉMENTS COMMUNS À TOUTES LES PROCÉDURES

- › Encadrement des licenciements par accord collectif majoritaire ou document unilatéral de l'employeur
 - modalités de consultation du CE
 - rôle de l'administration
 - › Le contrat de sécurisation professionnelle
 - › Le congé de reclassement
 - › Principe de priorité de réembauche
- Quiz

LE PLAN DE SAUVEGARDE DE L'EMPLOI (PSE)

- › Objet du PSE
- › Cas de recours obligatoire au PSE
- › Les différentes mesures envisageables et leurs conditions de validité
- › Rôle des IRP et de l'administration dans la procédure de mise en place du PSE
- › Modalités de contestation du PSE et leurs conséquences

DES PROCÉDURES À DIMENSION VARIABLE

- › Quelle procédure appliquer ? Les éléments à prendre en compte
 - › Déterminer le caractère obligatoire d'un PSE : les périodes d'appréciation à retenir
 - › Schémas des différentes procédures
- Cas pratique

LA PRÉVENTION DES LICENCIEMENTS ÉCONOMIQUES

- › Formation et adaptation des salariés à l'évolution de leur emploi
- › Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) : les outils de flexibilité et de gestion de l'emploi introduits par la loi de sécurisation

1 jour (à titre indicatif)

OBJECTIFS

- Appréhender la notion et les caractéristiques du motif économique dans le cadre du licenciement.
- Maîtriser les différentes étapes et composantes de la procédure de licenciement économique.
- Respecter le rôle des Institutions Représentatives du Personnel (IRP) dans le cadre d'un licenciement économique et d'un PSE.
- Élaborer un Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) adapté et efficace.
- Opter pour la meilleure procédure pour chaque situation.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Une approche structurée et opérationnelle mettant en perspective les étapes essentielles de la procédure de licenciement économique et les obligations à respecter par l'entreprise
- Une formation ponctuée d'exemples, d'exercices pratiques et de quiz d'évaluation permettant la mise en situation et la vérification des connaissances acquises

PROFIL DES PARTICIPANTS

Directeurs, responsables et collaborateurs des services RH, administration du personnel, juristes, représentants du CE, délégués syndicaux

MODALITÉS PRATIQUES

Réf : YPSE
Formacode : /
Formation intra sur-mesure : le contenu pédagogique, les modalités de réalisation et la tarification font l'objet d'une proposition personnalisée. Votre demande est traitée en temps réel par une équipe dédiée qui vous accompagne dans le suivi de votre formation.